



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trentième session

Khartoum (Soudan), 19-23 février 2018

Résultats de la Réunion régionale de la FAO sur les biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition en Afrique subsaharienne

Résumé

La Réunion régionale de la FAO sur les biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition en Afrique subsaharienne s'est tenue du 22 au 24 novembre 2017 au Centre de conférence de la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba (Éthiopie).

La Réunion a été accueillie et coorganisée par le Ministère éthiopien de l'agriculture et de la mise en valeur des ressources naturelles, au nom du Gouvernement, et coparrainée par la Commission de l'Union africaine. Son objectif principal était de porter à l'échelon régional le dialogue et l'échange de connaissances et de données d'expérience concernant les biotechnologies, selon une approche multisectorielle.

Étaient présents quelque 160 participants venus de 37 pays d'Afrique subsaharienne, y compris des représentants d'instituts de recherche et d'universités, du secteur privé, d'organisations d'agriculteurs et d'organisations de la société civile, ainsi que des représentants nommés par 28 États de la région.

Les participants ont défini une série de recommandations, regroupées en cinq grands domaines: Capacités, Politiques, Environnement porteur, Communication et Partenariats. Le contexte, les résultats, les messages clés et les recommandations de la Réunion régionale sont résumés dans la présente note d'information.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



ARC30

I. Contexte

1. Les sciences et les technologies peuvent véritablement aider à surmonter les effets du changement climatique et d'autres difficultés qui empêchent certains pays d'améliorer la sécurité alimentaire, la durabilité des systèmes alimentaires et la nutrition. Les technologies mises à la disposition des petits agriculteurs doivent avoir un champ d'application aussi large que possible, qui englobe l'agroécologie et les biotechnologies sans s'y limiter¹.

2. Le **Symposium international sur le rôle des biotechnologies dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition**² s'est tenu du 15 au 17 février 2016 au Siège de la FAO, à Rome. Il devait être l'occasion d'étudier l'application des biotechnologies au profit des agriculteurs familiaux dans la mise en place de systèmes alimentaires durables et l'amélioration de la nutrition, dans un contexte où se font jour des enjeux sans précédent, à l'instar du changement climatique.

3. Le Symposium a permis de mettre en évidence la contribution importante que les biotechnologies agricoles peuvent apporter à la concrétisation des Objectifs de développement durable (ODD) et de donner de nombreux exemples dans lesquels des biotechnologies, simples ou perfectionnées, étaient utilisées pour satisfaire les besoins de petits producteurs et d'agriculteurs familiaux. Il a permis aussi d'élargir le débat, au-delà de la question des organismes génétiquement modifiés (OGM). Il a conforté la FAO dans son rôle de forum neutre, capable de rassembler des parties prenantes d'horizons divers afin qu'elles dialoguent de manière franche, ouverte et constructive et qu'elles échangent des connaissances sur un sujet controversé.

4. Par conséquent, la Réunion régionale de la FAO sur les biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition en Afrique subsaharienne s'est inscrite dans le droit fil du Symposium de Rome et a placé le débat mondial dans une perspective régionale. Elle s'est tenue du 22 au 24 novembre 2017 au Centre de conférence de la Commission de l'Union africaine (CUA), à Addis-Abeba (Éthiopie). Elle a été accueillie et coorganisée par le Gouvernement éthiopien et cofinancée par la CUA. Ont participé à son ouverture M. Eyasu Abraha, Ministre éthiopien de l'agriculture et de la mise en valeur des ressources naturelles, M. Mahen Kumar Seeruttun, Ministre mauricien de l'agroindustrie et de la sécurité alimentaire, Mme Josefa Leonel Correia Sacko, Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture à la CUA, et M. Ren Wang, Sous-Directeur général de la FAO chargé du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs.

5. La Réunion régionale avait pour objectif principal d'inscrire le dialogue et l'échange d'informations et de données d'expérience sur les biotechnologies dans une perspective régionale, selon une approche multisectorielle (agriculture, élevage, forêts, pêche et aquaculture). Elle devait tenir compte de toute la diversité des biotechnologies existantes, des plus simples aux plus perfectionnées, y compris la fermentation microbienne des aliments, la culture tissulaire de végétaux ou d'essences d'arbre, les technologies de reproduction des animaux d'élevage, les kits de diagnostic

¹ S'inspirant de la définition du terme «biotechnologie» énoncée à l'article 2 de la Convention sur la diversité biologique (à savoir «*toute application technologique qui utilise des systèmes biologiques, des organismes vivants, ou des dérivés de ceux-ci, pour réaliser ou modifier des produits ou des procédés à usage spécifique*»), le terme «biotechnologies agricoles» couvre un large éventail de technologies utilisées dans l'alimentation et l'agriculture à diverses fins, notamment l'amélioration génétique des variétés de végétaux et des populations animales de manière à en accroître le rendement ou l'efficacité, la caractérisation et la conservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le diagnostic des maladies végétales et animales et la mise au point de vaccins. Vous trouverez un aperçu du large éventail des biotechnologies concernées à l'adresse <http://www.fao.org/biotech/biotech-forum/conference-16/en/>.

² Site Internet du Symposium international: <http://www.fao.org/about/meetings/agribiotechs-symposium/fr/>. Les actes sont disponibles à l'adresse <http://www.fao.org/documents/card/en/c/66e9a36c-19b2-407a-83c9-5b767e233417/>. Un rapport synthétique de quatre pages sur le Symposium peut être téléchargé à l'adresse <http://www.fao.org/3/a-bl623f.pdf>.

des maladies de poissons d'élevage par analyse de l'ADN, l'utilisation des marqueurs moléculaires ou encore la modification génétique³.

6. La Réunion régionale⁴ a duré deux jours et demi. La première demi-journée a été consacrée à la séance d'ouverture et à un débat de haut niveau, tandis que la journée et demie suivante comprenait huit séances parallèles et deux séances plénières. La dernière demi-journée était découpée comme suit: compte-rendu des 10 séances précédentes, séance plénière sur la voie à suivre et séance de clôture.

7. L'élaboration des programmes des séances plénières et des séances parallèles a été confiée à une équipe spéciale de la FAO, chargée de l'organisation et du déroulement de la Réunion régionale, et à un groupe consultatif externe⁵ composé de 14 spécialistes de renommée internationale et représentants de parties prenantes, qui ont adressé des conseils et des indications à l'équipe spéciale. Ces programmes étaient le résultat d'un processus participatif, dans lequel le groupe consultatif a joué un rôle central.

8. Étaient présents à la Réunion quelque 160 participants de 41 pays: 37 d'Afrique subsaharienne et quatre du reste du monde. Il s'agissait notamment de représentants nommés par 28 gouvernements de la région, ainsi que de représentants d'organisations de la société civile (OSC), d'instituts de recherche ou d'universités, d'organisations ou de coopératives d'agriculteurs et du secteur privé. Parmi ces participants figuraient 49 orateurs invités et présidents, venus presque tous d'Afrique mais issus d'horizons divers: universités/instituts de recherche (29), organisations intergouvernementales (8), gouvernements (4), secteur privé (3), OSC (4) et organisations d'agriculteurs (1). Certains participants étaient présents à plusieurs titres (par exemple, le représentant d'une organisation d'agriculteurs est intervenu en qualité d'orateur lors de deux séances et en a présidé une troisième).

II. Résultats et recommandations des séances plénières et des séances parallèles

9. Les messages clés de la séance plénière «**Situation des applications, des capacités et de l'environnement porteur dans le domaine des biotechnologies agricoles en Afrique subsaharienne**» étaient les suivants:

- a) L'Afrique subsaharienne présente un tableau contrasté pour ce qui est des capacités, de l'environnement porteur et des applications concernant l'élaboration et l'utilisation des biotechnologies agricoles, qui peuvent accroître la production alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments et la protection de l'environnement. Néanmoins, il faut que les pays renforcent les capacités de leur personnel et augmentent les ressources financières dans le domaine des biotechnologies afin d'exploiter pleinement le potentiel de celles-ci et de relever d'autres défis liés à leur utilisation dans l'agriculture, comme le manque d'infrastructures et l'insuffisance ou l'inadaptation des politiques;
- b) Les interventions fondées sur les biotechnologies doivent cibler essentiellement les petits agriculteurs. En outre, les informations, les technologies, les races, souches et cultivars améliorés et les capacités qui sont mis à la disposition des producteurs sont cruciaux. À cet égard, il est possible de s'appuyer sur les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) existants et sur des essais réalisés par des agriculteurs sur le terrain, de manière à reproduire ailleurs ce qui a bien fonctionné;

³ Le document intitulé *Questions fréquemment posées* fournit de plus amples informations sur le contexte, la portée, les axes et les résultats attendus de la Réunion: <http://www.fao.org/africa/events/detail-events/fr/c/1035227/>.

⁴ L'ordre du jour final, les résumés et les présentations PowerPoint peuvent être téléchargés sur le site Internet de la Réunion: <http://www.fao.org/africa/events/detail-events/fr/c/1035227/>. En outre, des enregistrements vidéo des présentations seront disponibles bientôt sur le site Internet de la FAO.

⁵ La liste des membres du groupe consultatif figure à l'adresse http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/raf/uploads/Advisory_Panel.pdf.

- c) Il est important de collecter et de distribuer à toutes les parties prenantes des informations précises sur les avantages et le rapport bénéfice-risque des biotechnologies agricoles. Cela permet d'éviter la diffusion d'informations et d'idées fausses sur la dangerosité ou l'innocuité des produits issus des biotechnologies aux plans de l'environnement et de la santé humaine;
- d) Dans la mesure où le secteur public ne saurait financer l'intégralité de la recherche-développement nécessaire en matière de biotechnologies, il est vital de nouer des partenariats, y compris avec le secteur privé, de façon à réduire les coûts et à faciliter la mise au point et l'adoption des biotechnologies. Il est possible de favoriser encore davantage ce dernier aspect en renforçant les capacités de groupes de pays dont les conditions et les priorités sont similaires;
- e) Par ailleurs, il convient de faire participer le secteur privé et les organisations d'agriculteurs aux étapes de recherche-développement concernant les biotechnologies agricoles de manière à élaborer des produits adaptés et durables en vue de leur commercialisation par le secteur privé.

10. Les messages clés de la séance plénière **«Rôle des biotechnologies agricoles dans la résolution des problèmes liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition en Afrique subsaharienne»** étaient les suivants:

- a) Bien que les biotechnologies se développent dans de nombreux pays africains, leur taux d'adoption demeure extrêmement faible pour diverses raisons. Il est nécessaire de trouver d'autres moyens de faire progresser la question et d'accroître le taux d'adoption des biotechnologies, en tenant compte des préoccupations des agriculteurs et des autres parties prenantes. Par conséquent, il faut que les gouvernements soient convaincus de l'importance du rôle et de l'adoption des biotechnologies face aux enjeux alimentaires et nutritionnels de la région. En outre, la recherche et la vulgarisation dans le domaine des biotechnologies sont encore balbutiantes au niveau national. Il convient de les améliorer, principalement en formant les chercheurs à repérer et à éliminer les points de blocages dans l'agriculture;
- b) La communication et la sensibilisation à différents niveaux sont cruciales pour écarter les idées fausses et assurer une large diffusion. Il est indispensable de formuler des messages clairs sur le rôle et l'utilisation des biotechnologies dans l'agriculture, de les affiner et de les transmettre par les canaux adéquats;
- c) Toute la chaîne de valeur doit contribuer à l'élaboration des biotechnologies agricoles, en accordant la place centrale aux besoins des utilisateurs finaux, ainsi qu'aux préoccupations des agriculteurs et des autres parties prenantes. En outre, il est essentiel de repérer et de comprendre les obstacles qui entravent la mise au point et l'adoption d'approches et de produits liés aux biotechnologies, du point de vue des avantages environnementaux;
- d) Il est important que les gouvernements et leurs partenaires financiers investissent avec constance dans la recherche-développement et veillent à ce que les biotechnologies correspondent aux besoins locaux, nationaux et mondiaux. Par conséquent, le rôle d'intermédiaire entre les instituts de recherche et les donateurs est déterminant;
- e) Il est crucial de mettre davantage l'accent sur le secteur horticole, compte tenu de l'importance des fruits et légumes frais dans la composition de régimes alimentaires sains et dans la prévention des carences en micronutriments et des maladies non transmissibles liées au régime alimentaire.

11. À la séance parallèle **«Biotechnologies au service de la caractérisation, de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture»**, les participants ont soulevé les questions suivantes:

- a) L'Afrique, qui abrite une grande biodiversité, est riche en ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. S'agissant des ressources phytogénétiques, par exemple, figurent parmi les régions du globe qui connaissent la plus grande diversité les hauts

- plateaux d'Éthiopie (d'où sont originaires le café, le sorgho, les lentilles, le blé et l'orge), le Sahel (qui constitue une zone de transition), le delta du Niger ou encore la partie ouest-africaine de la ceinture tropicale (d'où sont originaires le riz africain, l'huile de palme, l'igname et le niébé). Cependant, aucun secteur n'a encore pleinement exploité le potentiel de ces ressources et les biotechnologies peuvent y aider;
- b) Les biotechnologies ont un rôle à jouer dans la mise au point et l'utilisation de cultures secondaires et les pays devraient diriger ces travaux en fonction de leurs besoins et leurs priorités particuliers;
 - c) Dans le secteur aquacole, il est plus intéressant de développer et de domestiquer des espèces autochtones grâce aux biotechnologies que d'introduire des espèces étrangères;
 - d) Une approche programmatique de la recherche-développement, qui comprend notamment des aspects concernant l'amélioration génétique, l'alimentation et les maladies des poissons d'élevage, a été recommandée pour ce qui est des biotechnologies appliquées à l'aquaculture. Il a également été préconisé de tisser des liens avec d'autres secteurs, disciplines et entités dans le cadre de cette approche;
 - e) Il est nécessaire de formuler une stratégie de communication et de mener des activités de sensibilisation de sorte que les petits agriculteurs et aquaculteurs comprennent parfaitement les avantages et les risques découlant de l'utilisation des biotechnologies dans leurs secteurs. La démarche de sensibilisation pourrait commencer par l'introduction de technologies simples;
 - f) Les consommateurs peuvent fournir des informations essentielles quant à la question de savoir quelles améliorations il convient d'apporter à un produit au moyen des biotechnologies afin de lui donner un bon potentiel commercial;
 - g) Bien que les pays souhaitent que l'utilisation des biotechnologies se généralise, le coût de la mise au point et de l'adoption de ces outils demeure un problème majeur, qui ne peut être laissé en suspens;
 - h) Les capacités en matière de bioinformatique, entre autres, sont l'un des principaux freins à la mise au point et à l'utilisation de biotechnologies. Il faut que l'Afrique dispose des capacités nécessaires pour travailler dans ces domaines, ou alors qu'elle noue des partenariats sur certains aspects (séquençage génomique, par exemple).

12. La séance parallèle «**Capacités, connaissances et sensibilisation des agriculteurs aux biotechnologies agricoles**» a abouti aux recommandations ci-après:

- a) Il faut que les gouvernements africains forment davantage les scientifiques et les vulgarisateurs à orienter la diffusion d'informations à l'intention des agriculteurs;
- b) Les besoins des jeunes, qui cherchent à dégager des marges importantes, justifient une diffusion ciblée des renseignements sur les produits issus des biotechnologies;
- c) Il convient d'étayer le processus de prise de décision par des éléments factuels et renforcer les capacités des parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur;
- d) Il est nécessaire d'examiner les politiques agricoles afin de s'assurer qu'elles prennent en compte les besoins des femmes et des jeunes;
- e) La diffusion d'informations justes et scientifiques sur les produits issus des biotechnologies permettra aux agriculteurs et aux responsables politiques d'approfondir leurs connaissances dans ce domaine;
- f) Il faut créer des systèmes pour mettre à disposition des technologies et des informations;
- g) Il est nécessaire de renforcer les capacités des chercheurs en biotechnologies agricoles afin qu'ils soient en mesure de créer, d'adapter et d'utiliser des innovations en matière de biotechnologie et celles des vulgarisateurs de sorte qu'ils puissent suivre les informations adéquates et les transmettre aux agriculteurs;
- h) Il est indispensable de former des formateurs en vue d'améliorer la sensibilisation du public;
- i) Il est crucial de renforcer les capacités en matière de partenariats public-privé et les mécanismes de transfert de technologie.

13. La séance parallèle «**Amélioration de la productivité et de l'efficacité d'utilisation des ressources grâce aux biotechnologies**» a abouti aux recommandations ci-après:

- a) Il convient d'élaborer des mesures d'incitation ciblées et de formuler des politiques visant à susciter l'intérêt du secteur privé;
- b) Les produits issus des biotechnologies doivent être diffusés sous la forme d'ensembles d'outils complets et les plus prisés par les agriculteurs doivent être conservés dans des banques de gènes;
- c) Les objectifs d'amélioration génétique ne doivent pas se limiter à l'augmentation des rendements mais porter aussi sur les critères de qualité – en fonction desquels les utilisateurs finaux accordent leur préférence à certaines variétés ou races –, sans négliger pour autant les cultures secondaires comme les légumineuses, qui contribuent à une meilleure nutrition et font partie des systèmes alimentaires des ruraux pauvres;
- d) Il faut que les interventions visent toutes les composantes de la chaîne de valeur, en mettant l'accent sur la préservation des micronutriments à tous les niveaux. En fait, il convient d'intégrer la nutrition dans tous les aspects de la chaîne de valeur – depuis les sols riches en nutriments, qui amélioreront la qualité des cultures, jusqu'à la préparation et la consommation des repas dans de bonnes conditions au sein des ménages, en passant par la sécurité sanitaire, la transformation et la biofortification des aliments, sans oublier aucun élément du système alimentaire;
- e) La création de réseaux nationaux, régionaux et mondiaux facilite les échanges d'informations et permet aux intéressés d'acquérir des compétences en s'aidant mutuellement;
- f) Au niveau régional, il est nécessaire de créer un laboratoire central de biotechnologies afin d'améliorer l'apprentissage au sein des pays. Idéalement, les partenariats entre les pays et les laboratoires existants (Organisation du Système CGIAR, SNRA) doivent être renforcés de manière à ce que tous les pays puissent en tirer des avantages et voient leurs besoins pris en compte.

14. Les principaux points examinés à la séance parallèle «**Sécurité sanitaire des aliments, activités post-récolte et transformation de produits agricoles: le rôle des biotechnologies**» étaient les suivants:

- a) Des biotechnologies comme la métagénomique permettent d'étudier l'intégralité des informations génomiques relatives aux organismes microbiens présents dans les aliments (les exemples du lait et de la viande de porc ont été présentés). Toutefois, elles complètent mais ne remplacent pas les méthodes microbiologiques classiques, qui demeurent des outils valables pour déterminer si un produit est conforme aux normes de sécurité sanitaire des aliments;
- b) L'utilisation d'Aflasafe dans la production de maïs et d'arachide peut contribuer à améliorer la santé et la nutrition des populations, dans la mesure où ce produit de protection biologique permet de diminuer la quantité d'aflatoxines, une substance toxique que l'on sait liée à certaines maladies, comme le cancer du foie. Il est important de suivre la baisse de la charge d'aflatoxines dans les populations touchées et de créer à cet effet des groupes de recherche spécialisés, en collaboration avec des instituts de recherche médicale;
- c) Il faut évaluer les pertes et le gaspillage de nourriture et déterminer comment les biotechnologies peuvent aider à résoudre ce problème;
- d) Les biotechnologies ne peuvent être utilisées isolément. Elles doivent être associées à d'autres pratiques.

15. Les principaux points abordés à la séance parallèle «**Biotechnologies permettant aux petits agriculteurs de s'adapter au changement climatique**» étaient les suivants:

- a) Des structures de recherche (centres du CGIAR, par exemple) mettent au point actuellement des végétaux résistants aux aléas climatiques en Afrique subsaharienne, grâce à des outils novateurs issus des biotechnologies. Il est important que les SNRA demandent à obtenir ce matériel génétique amélioré et s'en servent dans leurs programmes de sélection, afin de produire des variétés résistantes aux aléas climatiques qui puissent être utilisées directement par les petits agriculteurs;
- b) Le changement climatique est associé à des flambées épidémiques chez certaines espèces de poisson importantes (par exemple, syndrome ulcéraire épizootique en Afrique australe). C'est pourquoi il est nécessaire d'investir dans des infrastructures adaptées qui permettront de réaliser des diagnostics précis, rapides et fiables. Il y va de la lutte contre les maladies et de leur prévention, mais aussi de la croissance de l'aquaculture;
- c) L'étude d'une essence d'arbre répandue dans les savanes d'Afrique de l'Ouest et utilisée à des fins alimentaires et médicinales a mis en évidence que, face aux menaces liées au changement climatique, il était judicieux de privilégier la préservation des populations d'arbres dont la diversité génétique est faible et l'utilisation de celles ayant une forte diversité aux fins de la sélection et de la diffusion de matériel génétique;
- d) Il convient de réaliser, éventuellement dans le cadre de collaborations régionales et mondiales, des interventions adaptées aux particularités des petits États insulaires d'Afrique (inondations, sécheresse, salinisation des sols, hausse du niveau de la mer, etc.), qui ont des répercussions négatives sur les cultures, l'élevage et les ressources aquatiques.

16. La séance parallèle «**Affectation de ressources à l'agriculture et aux biotechnologies agricoles**» a abouti aux conclusions et aux recommandations ci-après:

- a) Les gouvernements doivent respecter l'engagement pris dans la Déclaration de Maputo, à savoir affecter au moins 10 pour cent du budget national à la mise en œuvre de politiques relatives à l'agriculture et au développement rural;
- b) Il convient aussi d'encourager les investissements privés dans les chaînes de valeur agricoles en maintenant une conjoncture stable en matière de politiques et d'accroître les investissements dans la recherche et la vulgarisation agricoles adaptatives, de manière à combler les lacunes de recherche-développement et à transférer des technologies agricoles aux populations locales;
- c) Les petits agriculteurs – qui font partie intégrante du secteur privé – doivent se rassembler et s'exprimer afin d'influer sur les décisions gouvernementales;
- d) Il faut que les gouvernements dirigent la formulation du programme de mise au point de biotechnologies agricoles en y affectant des ressources (effectifs et infrastructures);
- e) Il est indispensable qu'ils veillent à ce qu'il existe des systèmes réglementaires fonctionnels qui permettent d'adopter des technologies et de prendre des décisions fondées sur des éléments scientifiques au sujet de technologies nouvelles, ainsi qu'un environnement politique propice à la commercialisation de ces technologies nouvelles par l'intermédiaire de partenariats public-privé;
- f) Il est crucial de trouver des fonds pour renforcer les capacités des agriculteurs et des vulgarisateurs;
- g) Il est également nécessaire de concevoir un mécanisme destiné à aider les pays d'Afrique subsaharienne à apprendre mutuellement de leurs succès et de leurs échecs en matière de recherche-développement en biotechnologies, notamment sur la question de savoir comment inciter le secteur privé à investir dans la recherche agricole;
- h) La FAO et la CUA doivent être chargées de suivre la concrétisation d'un engagement pris par les pays africains en 2006, à savoir investir au moins un pour cent de leur produit intérieur brut (PIB) dans la recherche-développement.

17. La séance parallèle «**Partenariats public-privé et coopération Sud-Sud intéressant les biotechnologies**» a abouti aux résultats et aux recommandations ci-après:

- a) Il faut recenser les technologies disponibles et les utiliser afin d'améliorer la productivité agricole grâce à des partenariats public-privé et à la coopération Sud-Sud;
- b) Les partenariats public-privé permettent de partager les coûts et les risques et facilitent la diffusion des technologies et des informations;
- c) Les partenariats, y compris la coopération Sud-Sud, peuvent concerner la recherche, le renforcement des capacités, le partage des coûts et la mutualisation du matériel et des laboratoires. Il convient de réfléchir à des mécanismes de recouvrement et de partage des coûts entre entités privées et entités publiques;
- d) Il est possible d'envisager de transposer dans d'autres sous-régions de nouveaux modèles de partenariats en matière de recherche et de formation, comme celui qui s'appuie sur la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et auquel participent deux instituts de recherche français (Institut de recherche pour le développement [IRD] et Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement [CIRAD]) et le SNRA au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal;
- e) Les partenariats public-privé doivent bénéficier aux populations en renforçant les capacités locales, en faisant participer les intéressés et en favorisant l'essor des entreprises locales;
- f) Les conditions relatives aux partenariats public-privé et les droits de propriété intellectuelle doivent être clairement établis de manière à éviter tout problème de propriété intellectuelle qui pourrait découler de l'échange de matériel génétique et de l'accès aux données;
- g) Il faut s'efforcer de faire en sorte que les agriculteurs locaux et le secteur privé puissent tirer parti de la collecte et du stockage de matériel génétique qui n'entre pas dans le champ d'application du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, comme les cultures secondaires.

18. Les questions ci-après sont ressorties des débats de la séance parallèle «**Gouvernance, politiques et processus réglementaires concernant les biotechnologies agricoles**»:

- a) Les systèmes réglementaires sont non seulement importants mais essentiels pour stimuler le développement économique, renforcer la sécurité sanitaire des aliments et améliorer la protection de l'environnement;
- b) La réglementation doit présenter un caractère facilitant et non mettre certains acteurs dans une position de faiblesse. En outre, elle ne doit pas faire obstacle au commerce ni à l'activité économique des agriculteurs;
- c) Il faut, au contraire, qu'elle encourage les partenariats et les réseaux qui permettent d'échanger des informations et de gérer les biotechnologies de façon efficace;
- d) La communication et la sensibilisation jouent un rôle crucial dans l'inclusion;
- e) L'harmonisation est aussi un élément clé;
- f) Il est indispensable de formuler des avis stratégiques sur un ensemble complet de lois;
- g) Il convient d'organiser un atelier spécial consacré à la gouvernance, à la réglementation et aux droits de propriété intellectuelle dans le domaine des biotechnologies agricoles.

III. Recommandations clés

19. Le dernier jour, les présidents des 10 séances plénières et séances parallèles qui s'étaient tenues jusqu'alors ont présenté les résultats de ces séances, et le Secrétariat de la FAO en a dégagé les principales recommandations communes. Celles-ci ont été regroupées en cinq catégories et débattues individuellement pendant la séance sur la voie à suivre. Les recommandations ont ensuite été ajustées en fonction des conclusions des débats.

20. Les recommandations révisées découlant de la Réunion régionale figurent ci-après:
- a) Capacités**
 - i) Renforcer les capacités des chercheurs, à titre individuel, et des instituts de recherche, des services de vulgarisation, des organisations d'agriculteurs et des autres acteurs de toute la chaîne de valeur afin de mettre au point des technologies agricoles, de les diffuser et de les adapter aux besoins des intéressés;
 - b) Politiques**
 - i) Les gouvernements doivent élaborer des politiques et des procédures concernant le bon usage et la réglementation des biotechnologies, y compris la gestion de la propriété intellectuelle;
 - ii) Il faut que l'Union africaine et la FAO prêtent un appui supplémentaire aux programmes et aux initiatives dans ce domaine.
 - c) Environnement porteur**
 - i) Encourager la mise au point et l'application de biotechnologies agricoles dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche;
 - ii) Accroître les investissements nationaux dans les biotechnologies agricoles;
 - iii) Suivre la concrétisation des engagements pris par les pays en faveur des biotechnologies.
 - d) Communication**
 - i) Renforcer le travail en réseau et la diffusion d'informations entre tous les partenaires intéressés par les biotechnologies agricoles, notamment les chercheurs, les agriculteurs, les responsables politiques, les consommateurs et les vulgarisateurs, et utiliser des outils de communication adaptés (langues locales, par exemple);
 - ii) La FAO doit contribuer à recueillir des renseignements sur les applications réussies des biotechnologies agricoles;
 - iii) Faire participer les agriculteurs et les consommateurs, dès le début, à la conception de produits issus des biotechnologies.
 - e) Partenariats**
 - i) Encourager, renforcer et appuyer la création de tous les partenariats concernant les biotechnologies agricoles, y compris les partenariats internationaux, régionaux, sous-régionaux, Sud-Sud, public-privé et bilatéraux.